

Variations des droits de vote

Année 2026

- **Janvier**
- **Février**
- **Mars**
- **Avri**
- **Mai**

- **Mai**

- Toulouse, le 5 juin 2026

- **DECOMPOSITION DES DROITS DE VOTE AU 31/05/2026**

- Emetteur : Courtois
- Code Emetteur : 3290
- Code Valeur : - 1^{ère} ligne FR0000065393
- Code Valeur : - 2^{ième} ligne
- Code Valeur :

CAPITAL CONSTATE au 29/10/2019			72 780
Actions issues de conversions d'obligations (NDC 069)			0
Actions issues d'exercices de bons (NDC 070)			0
Actions issues de levées d'options (NDC 071)			0
Actions issues de conversions d'actions de préférences (NDC 073)			0
NOMBRE TOTAL D' ACTIONS EN CIRCULATION			72 780
Nombre d'actions ayant droit de vote double			68 067
NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE BRUTS			140 847
Nombre d'actions privées de droit de vote			- 423
- Sur le nominatif	CCN	423	
COURTOIS	112601	88	
COURTOIS SA TM	114640	335	
- Au porteur		0	
NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE EXERCABLES			140 424

- **Article 10 des statuts**

- « ...En outre, toute personne physique ou morale qui, seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, une fraction égale à 0,5 % du capital ou des droits de vote ou un multiple de cette fraction,
- est tenue d'informer la société dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital et des droits de vote qui y sont attachés, qu'elle détient.
- Pour l'application de cette obligation statutaire, les seuils de participation sont déterminés dans les mêmes conditions que les seuils de participation légaux.
- En cas de non-respect de l'obligation statutaire, les actions excédant la fraction non déclarée sont privées du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation, à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5% au moins du capital social »

- **Avril**

Toulouse, le 5 mai 2026

DECOMPOSITION DES DROITS DE VOTE AU 30/04/2026

Emetteur :	Courtois
Code Emetteur :	3290
Code Valeur : - 1 ^{ère} ligne	FR0000065393
Code Valeur : - 2 ^{ième} ligne	
Code Valeur :	

CAPITAL CONSTATE au 29/10/2019	72 780
Actions issues de conversions d'obligations (NDC 069)	0
Actions issues d'exercices de bons (NDC 070)	0
Actions issues de levées d'options (NDC 071)	0
Actions issues de conversions d'actions de préférences (NDC 073)	0
NOMBRE TOTAL D' ACTIONS EN CIRCULATION	72 780
Nombre d'actions ayant droit de vote double	68 102
NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE BRUTS	140 882
Nombre d'actions privées de droit de vote	- 423
- Sur le nominatif	CCN 423
COURTOIS	112601 88
COURTOIS SA TM	114640 335
- Au porteur	0
NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE EXERCABLES	140 459

Article 10 des statuts

« ...En outre, toute personne physique ou morale qui, seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, une fraction égale à 0,5 % du capital ou des droits de vote ou un multiple de cette fraction, est tenue d'informer la société dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital et des droits de vote qui y sont attachés, qu'elle détient.

Pour l'application de cette obligation statutaire, les seuils de participation sont déterminés dans les mêmes conditions que les seuils de participation légaux.

En cas de non-respect de l'obligation statutaire, les actions excédant la fraction non déclarée sont privées du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation, à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5% au moins du capital social »

- **Mars**

Toulouse, le 9 avril 2026

DECOMPOSITION DES DROITS DE VOTE AU 31/03/2026

Emetteur : Courtois
Code Emetteur : 3290
Code Valeur : - 1^{ère} ligne FR0000065393
Code Valeur : - 2^{ième} ligne
Code Valeur :

CAPITAL CONSTATE au 29/10/2019		72 780
Actions issues de conversions d'obligations (NDC 069)		0
Actions issues d'exercices de bons (NDC 070)		0
Actions issues de levées d'options (NDC 071)		0
Actions issues de conversions d'actions de préférences (NDC 073)		0
NOMBRE TOTAL D' ACTIONS EN CIRCULATION		72 780
Nombre d'actions ayant droit de vote double		68 167
NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE BRUTS		140 947
Nombre d'actions privées de droit de vote		- 423
- Sur le nominatif	CCN	423
COURTOIS	112601	88
COURTOIS SA TM	114640	335
- Au porteur		0
NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE EXERCABLES		140 524

Article 10 des statuts

« ...En outre, toute personne physique ou morale qui, seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, une fraction égale à 0,5 % du capital ou des droits de vote ou un multiple de cette fraction, est tenue d'informer la société dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital et des droits de vote qui y sont attachés, qu'elle détient.

Pour l'application de cette obligation statutaire, les seuils de participation sont déterminés dans les mêmes conditions que les seuils de participation légaux.

En cas de non-respect de l'obligation statutaire, les actions excédant la fraction non déclarée sont privées du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation, à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5% au moins du capital social »

● **Février**

Toulouse, le 9 mars 2026

DECOMPOSITION DES DROITS DE VOTE AU 28/02/2026

Emetteur : Courtois
Code Emetteur : 3290
Code Valeur : - 1^{ère} ligne FR0000065393
Code Valeur : - 2^{ème} ligne
Code Valeur :

CAPITAL CONSTATE au 29/10/2019	72 780
Actions issues de conversions d'obligations (NDC 069)	0
Actions issues d'exercices de bons (NDC 070)	0
Actions issues de levées d'options (NDC 071)	0
Actions issues de conversions d'actions de préférences (NDC 073)	0
NOMBRE TOTAL D' ACTIONS EN CIRCULATION	72 780
Nombre d'actions ayant droit de vote double	68197
NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE BRUTS	140 977
Nombre d'actions privées de droit de vote	- 423
- Sur le nominatif	CCN 423
COURTOIS	112601 88
COURTOIS SA TM	114640 335
- Au porteur	0
NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE EXERCABLES	140 554

Article 10 des statuts

« ...En outre, toute personne physique ou morale qui, seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, une fraction égale à 0,5 % du capital ou des droits de vote ou un multiple de cette fraction, est tenue d'informer la société dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital et des droits de vote qui y sont attachés, qu'elle détient. Pour l'application de cette obligation statutaire, les seuils de participation sont déterminés dans les mêmes conditions que les seuils de participation légaux.

En cas de non-respect de l'obligation statutaire, les actions excédant la fraction non déclarée sont privées du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation, à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5% au moins du capital social »

● **Janvier**

Toulouse, le 5 février 2026

DECOMPOSITION DES DROITS DE VOTE AU 31/01/2026

Emetteur : Courtois
Code Emetteur : 3290
Code Valeur : - 1^{ère} ligne FR0000065393
Code Valeur : - 2^{ième} ligne
Code Valeur :

CAPITAL CONSTATE au 29/10/2019			72 780
Actions issues de conversions d'obligations (NDC 069)			0
Actions issues d'exercices de bons (NDC 070)			0
Actions issues de levées d'options (NDC 071)			0
Actions issues de conversions d'actions de préférences (NDC 073)			0
NOMBRE TOTAL D' ACTIONS EN CIRCULATION			72 780
Nombre d'actions ayant droit de vote double			68 240
NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE BRUTS			141 020
Nombre d'actions privées de droit de vote			- 423
- Sur le nominatif	CCN	423	
COURTOIS	112601	88	
COURTOIS SA TM	114640	335	
- Au porteur		0	
NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE EXERCABLES			140 597

Article 10 des statuts

« ...En outre, toute personne physique ou morale qui, seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, une fraction égale à 0,5 % du capital ou des droits de vote ou un multiple de cette fraction, est tenue d'informer la société dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital et des droits de vote qui y sont attachés, qu'elle détient. Pour l'application de cette obligation statutaire, les seuils de participation sont déterminés dans les mêmes conditions que les seuils de participation légaux.

En cas de non-respect de l'obligation statutaire, les actions excédant la fraction non déclarée sont privées du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation, à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5% au moins du capital social »